



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs

BESSINES

Numéro d'agrément : 0790058CL000117-



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Préambule Projet Pédagogique

Le projet pédagogique vise à exploiter une situation concrète de telle sorte que ce soit avant tout les influences éducatives sous tendues par le projet éducatif auquel il se réfère qui se développent au profit des enfants qui vivent cette situation.

Cet accueil de loisirs reste un lieu convivial dans lequel tous les moyens sont mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant au sein d'un groupe, dans un environnement sécurisé.

Le rôle du centre de loisirs en 2018

Au fil du temps, le cadre composé des différents temps définis a permis de faire évoluer notre structure afin de remplir et répondre aux différentes missions, en adaptant ses objectifs que ce soient ludiques, éducatifs. Celui-ci reste un lieu de détente proposant des temps récréatifs aux enfants, il participe aussi à l'éducation de l'enfant et l'épanouissement de celui-ci, au même titre que la scolarité et les relations familiales, il remplit par ailleurs une mission de service public auprès de la population locale au sein d'une collectivité.

L'organisateur du centre de loisirs est la commune de Bessines.

Bessines est une commune aux mille couleurs, bordée par le Bief Jaron et la Vieille Sèvre ; située dans le Marais Poitevin, dans le département des Deux-Sèvres à proximité des communes de Niort, Magné, Frontenay Rohan Rohan, Coulon et de St Symphorien.

Bessines est l'une des 42 communes constituant la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN).

Bessines est située sur l'axe Niort, La Rochelle. C'est un havre de verdure et de calme.

(Source : <http://www.mairie-bessines.fr>)



A. Les objectifs pédagogiques :



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines. 1, place de la mairie. 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

L'accueil de loisirs intervient ponctuellement dans la vie d'un enfant. Il reste toutefois, un lieu privilégié d'éducation à la vie en collectivité, de découverte de nouveaux savoirs, du développement de la créativité de son épanouissement physique et moral, ce en corrélation avec le mouvement d'éducation populaire soutenu par la DDCSPP.

C'est pourquoi, nous souhaitons :

1. Amener l'enfant à s'épanouir dans son environnement

1.1. Développer l'autonomie de l'enfant :

- ❖ Favoriser la participation de chaque enfant dans les différents moments de la vie quotidienne, et dans ses relations avec les autres.
- ❖ Favoriser la maîtrise des outils pour la réalisation des activités.
- ❖ Impliquer les enfants dans l'élaboration de projets.

1.2. Responsabiliser l'enfant :

- ❖ Sensibiliser l'enfant sur la sécurité physique et morale de chacun.
- ❖ Respecter les règles de vie en collectivité.
- ❖ Permettre à l'enfant de faire des choix.
- ❖ Préciser aux enfants les enjeux et les conséquences de leurs choix sur la vie en collectivité.
- ❖ Sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens.

Comment ?

- *Organiser régulièrement des moments de débats, de discussions où chacun peut s'exprimer librement.*
- *Être à l'écoute de la parole de l'autre.*
- *Monter des projets et accompagner les enfants dans leur réalisation.*
- *Favoriser, dans la limite des moyens de l'accueil, les projets d'activités proposés par les enfants.*
- *Instaurer des règles de vie au sein du groupe.*
- *Permettre aux enfants de respecter les outils et le matériel qu'ils utilisent, en leur demandant d'aider l'adulte (dans la limite de leurs moyens), pour la préparation du plan de travail d'une activité et son nettoyage.*



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

2. Respecter le rythme de l'enfant

2.1. Adapter le rythme de vie aux besoins des enfants :

- ❖ Instaurer des temps de vie quotidienne et des temps d'activités adaptés aux besoins des enfants.
- ❖ Permettre à un enfant de se poser s'il est fatigué.

2.2. Favoriser l'épanouissement physique et moral de l'enfant :

- ❖ Faire évoluer l'enfant dans un climat sécurisant.
- ❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant, au sein du groupe.
- ❖ Faire prendre conscience à l'enfant de ses capacités et lui permettre de les faire évoluer.

Comment ?

- *Reconnaître leur besoin de repos, de temps calmes.*
- *Instaurer un temps de sieste ouvert en priorité aux jeunes enfants et pour les plus grands souhaitant se reposer.*
- *Instaurer une relation de confiance par le biais de discussions, de jeux.*
- *Permettre à chaque enfant de prendre la parole en groupe.*

3. Favoriser la socialisation de l'enfant

3.1. Favoriser le respect entre individus :

- ❖ Vis à vis des autres enfants, de l'équipe d'animation, du personnel de service, des intervenants extérieurs et de lui-même.
- ❖ Accepter que l'autre puisse être différent.
- ❖ Favoriser l'entraide entre les enfants.

3.2. Apprivoiser la vie en société

- ❖ Associer les enfants à la vie de l'accueil.
- ❖ Par le biais de l'accueil de loisirs, associer les enfants au développement de la vie locale.

Comment ?

- *Informers la population locale sur la vie de l'accueil par le biais du site Internet de la commune et de la presse locale.*
- *Concevoir les activités proposées par les enfants.*



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

- Renforcer la solidarité et favoriser les liens intergénérationnels.
- Favoriser les relations avec les associations et prestataires locaux. (Printemps des Poètes, participation active sur des manifestations associatives de la Commune, etc....)

4. Proposer des activités nouvelles adaptées aux besoins des enfants

4.1. Stimuler la curiosité, la créativité, l'esprit D'analyse des enfants

- ❖ Proposer des projets d'animations variés et adaptés aux besoins et envies des enfants.

4.2. Développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance

- ❖ Elargir les connaissances des enfants par la pratique de nouvelles activités.
- ❖ L'évolution des territoires facilite, les échanges entre structures au travers de journées de rencontres inter-centres, de Co-organisations permettant ainsi d'appréhender la différence et de s'ouvrir à de nouvelles opportunités.
- ❖ Découvrir les différents patrimoines locaux.

Comment ?

- Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie.
- Découvrir de nouvelles activités liées aux patrimoines, culturel, sportif, gastronomique...
- Montage de spectacles

B. Séjours en projet :

L'Accueil de loisirs propose des séjours courts sur les vacances d'été.

Actuellement des projets de séjours sont en cours de création pour l'été 2018.

- de 3 à 5 ans un séjour 2 jours autour du poney.
- de 6 à 7 ans un séjour 3 jours autour d'activités de plein air.
- de 8 à 10 ans un séjour 4 jours autour des activités de pleines nature.
- de 9 à 12 ans un séjour 5 jours autour des activités nautiques



Accueil de loisirs de Bessines, Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

C. Présentation du centre

1. Présentation

✓ Les locaux

L'accueil se situe dans les locaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Bessines.

Ces locaux sont mis à disposition pour les temps d'accueil périscolaire, les mercredis durant l'année scolaire et les vacances scolaires.

Sont mis à disposition :

- ❖ les classes des deux écoles
- ❖ les salles de motricité
- ❖ les sanitaires
- ❖ le dortoir
- ❖ une salle pour les ateliers cuisine
- ❖ les cours de récréation
- ❖ le restaurant scolaire
- ❖ une salle d'activité
- ❖ une régie

De plus, le l'Accueil de Loisirs a accès à :

- ❖ la bibliothèque
- ❖ une structure de jeux extérieurs
- ❖ l'Espace Noisy
- ❖ le gîte de Noisy
- ❖ Gymnase du Gros Buisson

Enfin, la municipalité peut, sur demande, mettre à disposition de l'accueil le gymnase, et le stade de football.



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

✓ Le public accueilli

Cet accueil est ouvert aux enfants âgés de 3 ans jusqu'à 17 ans inclus :

- ❖ et scolarisés à Bessines pour l'accueil périscolaire.
- ❖ sans autre critère pour les mercredis et les vacances.

Les Accueils sont ouverts

- ❖ Pour l'accueil périscolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 7h30 à 8h35 et de 15h45 à 18h30.
- ❖ Les mercredis de l'année scolaire : de 13h15 à 18h30.
- ❖ Les vacances scolaires : de 7h45 à 18h30 en continu.

✓ Les modalités d'inscriptions

➔ **L'inscription** : Les parents doivent remplir une fiche d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire. La fiche d'inscription comprend des renseignements sur les coordonnées des parents et des enfants inscrits et les dates d'inscriptions. La fiche sanitaire nous renseigne sur l'état de santé de l'enfant.

L'inscription pour les mercredis se fait de période de vacances à période de vacances.

L'inscription pour les vacances et séjour de vacances se fait dans le mois précédent ces vacances par une fiche d'inscription et fiche sanitaire.

2. L'équipe de travail

Pour les vacances, l'encadrement est assuré par un directeur et une équipe d'animation, à raison :

- d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Pour les temps d'accueil « périscolaire », l'encadrement est assuré par un directeur et une équipe d'animation, ainsi que les mercredis à raison :

De 15h45 à 16h30 (nouveaux rythmes scolaires)

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

De 16h30 à 18h30



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

Le mercredi : De 13h15 à 18h30

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
 - 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans
 - L'encadrement est renforcé lors de sortie :
 - d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
 - d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- Ainsi que pour toutes activités à taux renforcées (ex : piscine...)

✓ La composition de l'équipe d'animation

Pour les mercredis :

- 1 directeur diplômé BEES
- Une directrice adjointe diplômée DEUST
- 1 animatrice CAP Petite Enfance (diplômée ATSEM)
- 1 animatrice BAFA
- 1 animatrice BPJEPS
- 2 animateurs en formation BPJEPS LTP
- 1 animateur en formation BPJEPS APT option AS
- Intervenant ponctuel

Pour les temps d'accueil périscolaires :

- 1 directeur BEES
- Une directrice adjointe diplômée DEUST
- 4 animatrices CAP Petite Enfance
- 1 animatrice/teur BAFA
- 3 personnes non diplômées
- 2 animateurs formation BPJEPS LTP
- 1 animateur formation BPJEPS APT option AS
- Des intervenants extérieurs (ex : ligue de l'enseignement...)

Pour les vacances :

- 1 directeur BEES
- Une directrice adjointe diplômée DEUST
- 1 animatrice BPJEPS
- Des animatrices/teurs BAFA et/ou CAP petite enfance en plus selon le nombre



Accueil de loisirs de Bessines, Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

d'enfants inscrits.

- 2 animateurs formation BPJEPS LTP
- 1 animateur formation BPJEPS APT option AS
- Intervenant ponctuel

Le personnel regroupe des compétences complémentaires et d'univers différents : connaissances du monde de l'enfant, techniques, pédagogiques, éducatives, manuelles, sportives, jeux extérieurs. Cette richesse, au travers de l'intercommunalité se complète lors d'échanges que l'on peut avoir, durant des rencontres inter-structures (trois rencontres durant l'année 2017), ou réunion pédagogiques. L'opportunité de recevoir des personnes en formation au sein du CFA des métiers du sport et de l'animation renforce et conforte cette ouverture.

Afin d'apporter une réflexion sur la bienveillance, un groupe de travail se relaie afin d'élaborer une charte éthique liée aux attitudes dans le cadre du travail.

✓ **Le rôle de chacun.**

❖ Le directeur

- Est responsable de la sécurité physique et morale des enfants accueillis au sein de la structure.
- Est garant du bon fonctionnement de la structure.
- Élabore le projet pédagogique en concertation avec son équipe d'animation.
- Respecte et suit les projets éducatifs et pédagogiques.
- Est garant du projet d'animation réalisé par les animateurs.
- Supervise l'équipe de travail.
- Participe à la formation professionnelle des animateurs en formation.
- Organise le fonctionnement du centre : inscriptions, gestion d'équipe, facturation en fin de séjour des temps périscolaire et restauration.
- Gère l'administration et la comptabilité (facturation) liées au fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Est responsable de l'aspect « Santé » : il nomme un animateur/trice Assistant(e) Sanitaire.
- Établit des relations entre les différents partenaires du centre : parents, enfants, équipe, partenaires, organisateurs...
- Intervient auprès des différents prestataires : CAF, DDCSPP, associations



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Bessinoises, prestataires extérieurs, MSA, DSV, PMI.

❖ Les animateurs

- Sont responsables de la sécurité physique et morale des enfants accueillis au sein de la structure.
- Gèrent leur groupe d'enfants.
- Préparent les sorties dans leur globalité [vérification de la trousse à pharmacie, fiche de sortie (nom des enfants)], matériel éducatif, boisson, goûter, pique-nique, rangement)
- Vérifient que le matériel est bien rangé après une activité, et que le lieu est propre.
- Un animateur se verra confier le rôle de régisseur, celui-ci sera en charge de vérifier le stock matériel pédagogique.
- Respectent et suivent le projet pédagogique.
- Élaborent un projet d'animation.
- Travaillent en équipe.
- Proposent aux enfants des activités adaptées à leurs besoins.
- Accompagnent l'enfant dans sa démarche d'épanouissement.
- Informent les parents.
- Communiquent avec les enfants, les parents, et toute personne susceptible de fréquenter l'accueil.

✓ L'organisation du centre

Pour les mercredis (temps périscolaire) et les vacances scolaires

Afin de faciliter l'encadrement, les enfants sont regroupés par tranche d'âge :

- le groupe des 3-5 ans
- le groupe des 6-11 ans

Pour les temps d'accueil périscolaires :

Le matin, pour faciliter l'encadrement, tous les enfants sont regroupés au sein de l'école élémentaire, toutes tranches d'âge confondues.

Le soir, les enfants sont accueillis dans leur école respective : maternelle et élémentaire.



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines. 1, place de la mairie. 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

✓ Description d'une journée type

Pour les vacances scolaires

Accueil à partir de 7h45 par deux animateurs

Les activités du matin (sous forme d'ateliers) se déroulent de 9h15 à 11h45 entrecoupés de jeux.

L'après-midi les animations se déroulent de 14h00 à 16h00 (en dehors de sorties ou de grands jeux), précédés d'un temps calme ou de la sieste pour les plus jeunes

16H05-16H30 temps du goûter.

16H45-18H30 activités de détente, découverte.

La sortie des enfants de la structure de l'Accueil Collectif de Mineurs ne pourra être acceptée que pour les personnes désignées sur le formulaire d'inscription par les parents.

✓ Évaluation

Chaque fin de période, une évaluation de l'accueil est faite avec l'équipe d'animation mais aussi avec les enfants

Une rencontre et un moment d'échange avec les parents est proposé sous la forme d'un café croissant le dernier jour de chaque période, ce temps permet de recueillir un ensemble d'éléments d'appréciations.

. Celle-ci portera sur :

- *La satisfaction* : les enfants et les parents sont-ils satisfaits des prestations de l'accueil ?
- *La cohérence* : le projet d'animation créé est-il en cohérence avec les objectifs des projets pédagogiques et éducatifs ?
- *L'efficience* : le résultat est-il à la hauteur des moyens engagés (humains, moyens, temporels) ?



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Pour les temps d'accueil périscolaires

- 15h45-18h30 : Accueil périscolaire plus Activités proposées par les animateurs sur plusieurs temps.
- 16h30 : un goûter est proposé par la municipalité aux enfants restants sur le 2^{ème} temps périscolaire. Ce goûter est une collation comprenant un produit céréalier, un fruit, et un produit laitier. Il est diversifié sur les semaines et au fil de saisons pour les fruits. Il se veut un temps de convivialité dans le calme. Les mercredis après-midi : De 13h00 à 18h30
Les activités sont organisées par tranche d'âge.

✓ **Les temps forts :**

❖ L'accueil

Pendant les temps d'accueil du matin et du soir, du mercredi et des vacances, tous les enfants, sont accueillis dans les locaux de l'école primaire.

Pour les temps d'accueil du périscolaire, le matin, tous les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école primaire. Le soir, les enfants sont accueillis dans leur école respective. L'accueil du matin doit se faire dans une ambiance chaleureuse. Afin de donner des points de repères aux enfants et aux parents, il sera nécessaire de leur expliquer le fonctionnement de l'accueil, voire de leur faire visiter les locaux.

En effet, bien que la plupart des enfants soient scolarisés dans les locaux où se situe l'accueil de loisirs, il est nécessaire qu'ils comprennent la différence entre cet accueil et l'école, tant au niveau de l'accès, qu'au niveau de l'organisation interne.

Pour cela, chaque animateur présent au moment de l'accueil a pour rôle de montrer les différentes salles aux enfants, les orienter et leur expliquer le fonctionnement du centre.

L'accueil du soir permettra de rencontrer les parents afin d'échanger sur le déroulement de la journée vécue par l'enfant et de répondre aux questions des parents.



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

❖ Les repas

Le temps du déjeuner doit être un moment convivial dans le respect des règles de vie. L'équipe d'animation veillera à ce que les enfants goûtent au moins de chaque plat.

Le goûter est lui aussi un moment convivial, et de détente.

❖ Les temps calmes ou en autonomie

Pour préserver le rythme de vie des enfants, des temps calmes et des activités en autonomie sont mis en place. Les enfants profitent de ces temps soit pour se poser tranquillement soit pour jouer en petits groupes sous la surveillance de l'équipe d'animation : jeux de société, jeux calmes, lecture, sieste...

Pour les plus petits et les enfants qui le désirent, un temps de sieste est prévu après le repas. Ils seront intégrés aux activités en fonction du réveil de chacun. Ces activités seront adaptées au rythme de vie des enfants.

❖ Les activités

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour élaborer un projet d'animation adapté aux besoins, aux envies et aux demandes des enfants.

L'équipe d'animation propose des activités variées : activités créatives, de motricité fine, sportives, culinaires, culturelles, jeux extérieurs...

Tout au long de la période, les enfants peuvent participer à l'élaboration du projet d'animation en proposant les activités qu'ils souhaiteraient faire.

Des fiches techniques par activité sont disponibles pour l'équipe d'animation. Ces fiches décrivent le type d'activité, le public visé, la durée, le nombre de participants, les objectifs, le matériel, le lieu, le déroulement de l'activité et l'évaluation de l'activité.





Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Ces dernières sont à remplir par les animateurs lors de l'élaboration du projet d'animations.

Pour améliorer la qualité de nos prestations, à la fin de chaque période, l'équipe d'animation se réunit pour faire le bilan mensuel : cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques, ressenti des enfants, des parents, évaluation des activités, analyse des temps forts...

Suite à ce bilan, un compte-rendu de réunion sera saisi par le directeur du centre, et mis à disposition des animateurs au sein de l'accueil de loisirs.

C'est l'occasion aussi de mettre en place les projets d'animation pour la période suivante.

3. Le fonctionnement de l'équipe de travail

✓ Répartition de l'équipe

Pour les mercredis et les vacances

L'équipe d'animation se répartit en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, en relation avec la réglementation.

Pour l'accueil périscolaire

L'équipe d'animation est répartie selon les effectifs des groupes à savoir :

- 5 animatrices de 15h45 à 16h30, puis 3 animatrices à partir de 16h30 en maternelle
- 5 animateurs de 15h45 à 16h30, puis 4 animateurs à partir de 16h30 en élémentaire.

L'accueil ados :

- Ce Projet est en cours d'élaboration, une période test est prévue courant novembre



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

et décembre 2017 permettant d'accueillir 12 jeunes sur des périodes d'ouverture, le vendredi en soirée et le samedi en après-midi et ou en soirée, en fonction des retours et de la fréquentation la décision sera prise de convenir d'un prolongement de la phase test jusque fin Juin .il a été décidé par la municipalité la gratuité d'accès durant cette phase.

- Le principe étant d'ouvrir un « bar 'ados », soit dans les faits un espace convivial organisé autour de jeux mises à disposition, de musique et la possibilité de se rafraichir autour de boissons (boissons non alcoolisées bien sûr et une tarification adaptée) tous cela en la présence et l'encadrement d'animateur ; d'un ou plusieurs animateurs selon l'effectif.
- Le constat qui a été fait met en adéquation une demande des ados et un système administratif et de responsabilité engagé par la commune qui demande une mise en œuvre particulière. Ce afin d'atteindre l'objectif : associer un espace de liberté et répondre à la législation gérant l'accueil de mineurs.
- En second temps l'équipe d'animation construira avec les ados, programme et contenu d'animation en relation avec les objectifs pédagogiques, à savoir, le vivre ensemble et la responsabilité. (Voir projet pédagogique et bilan de la phase test en annexe).

✓ **Évaluation**

Chaque fin de période, une évaluation de l'accueil est faite avec l'équipe d'animation mais aussi avec les enfants

. Celle-ci portera sur :

- *La satisfaction* : les enfants et les parents sont-ils satisfaits des prestations de l'accueil ?
- *La cohérence* : le projet d'animation créé est-il en cohérence avec les objectifs des projets pédagogiques et éducatifs ?
- *L'efficience* : le résultat est-il à la hauteur des moyens engagés (humains, moyens, temporels) ?

DCB



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines, 1, place de la mairie, 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

D Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs

Article 1 :

L'accueil périscolaire (garderie) est ouvert à tous les enfants scolarisés sur les écoles de Bessines, dont les parents auront acquitté ces services à l'avance.

Les accueils du mercredi et des vacances scolaires sont ouverts à tous les enfants scolarisés sur les Bessines ou dans une autre commune.

Article 2 :

Pour l'accueil périscolaire/garderie, et l'accueil du mercredi, les parents recevront une facture mensuelle qui sera prélevée le mois suivant sur le RIB/IBAN qu'ils fourniront. La date de prélèvement figurera sur la facture. Un mandat de prélèvement SEPA leur sera adressé pour signature avant le 1er prélèvement.

Pour l'accueil de loisirs des vacances, une facture sera adressée aux parents en fin de période. Le règlement s'effectue auprès de la trésorerie de Frontenay Rohan-Rohan.

Article 3 :

Modalités d'inscription

Pour tous les accueils remplir le dossier sanitaire (A télécharger sur le site internet de la mairie : mairie@mairie-bessines.fr) et joindre la copie des vaccins.

Pour l'accueil périscolaire/garderie : Aucune préinscription n'est demandée. une fiche de positionnement sur les activités est demandée

Pour l'accueil du mercredi : **Une fiche d'inscription** est à remplir et à remettre au moins une semaine avant le mercredi de présence de l'enfant. A télécharger sur le site internet de la mairie : mairie@mairie-bessines.fr

Pour l'accueil des vacances :

D) Les inscriptions se font pour **des semaines complètes de présence.**

→ **L'inscription équivaut à un engagement des parents** pour une fréquentation régulière du centre par leur(s) enfant(s) et **entraîne obligatoirement une facture** correspondant à la période d'engagement.

→ **Attention** : une facture correspondant à la période d'engagement sera également adressée aux parents qui auront fourni la présente fiche d'inscription même si leur(s) enfant(s) inscrit(s) ne vient(nent) pas sur la totalité de la semaine, sauf cas de force majeure, dont maladie, justifiée par la présentation d'un certificat médical.

→ **Les familles dépendant du Régime Général et du Régime Fonctionnaire** régleront le tarif correspondant à leur Quotient Familial, aides de la CAF déduites.



Accueil de loisirs de Bessines. Mairie de Bessines. 1, place de la mairie. 79000 BESSINES
05 49 09 15 44 - centredeloisirs@mairie-bessines.fr



Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

- **Les familles dépendant d'Autres Régimes** régleront le tarif correspondant à leur Quotient Familial et les aides auxquelles elles peuvent prétendre leur seront versées directement par l'organisme d'affiliation. *Fournir une copie du dernier avis d'imposition, ou une copie de la fiche du Quotient Familial MSA.*
- **Les familles ne fournissant pas de numéro allocataire CAF/MSA, seront facturées au tarif le plus élevé.**
- **Les tarifs « commune »** s'appliquent aux enfants domiciliés et/ou scolarisés sur Bessines, ou dont les parents travaillent sur la commune de Bessines.
- **Les tarifs « hors commune »** s'appliquent aux enfants non domiciliés, non scolarisés, ou dont les parents ne travaillent pas sur la commune de Bessines.
- **Organisation** : nous demandons aux familles de respecter la date limite d'inscription indiquée dans le dossier d'inscription. Aucune inscription supplémentaire ne sera prise en compte passé ce délai.

Article 4 :

L'ouverture de l'Accueil de Loisirs tant pour le mercredi que pendant les vacances se fera en fonction d'un nombre suffisant d'inscriptions 15 jours à l'avance pour les vacances et 8 jours pour les mercredis :

- 8 enfants pour la tranche d'âge 3-5 ans
- 12 enfants pour la tranche d'âge 6-11 ans

Article 5 :

L'encadrement de ces services est assuré par des animateurs diplômés BAFA ou CAP Petite Enfance ou BPJEPS :

- de 7h30 à 8h35 et de 15h45 à 18h30 pour l'accueil périscolaire
- de 13h00 à 18h30 pour l'accueil du mercredi
- de 7h45 à 18h30 pour l'accueil de loisirs des vacances

Article 6 :

Si un enfant suit un traitement médical pendant la journée d'accueil, les médicaments ne pourront être administrés que si accompagnés d'une ordonnance de moins de 3 mois, indiquant la posologie, et d'un courrier autorisant l'équipe d'encadrement à administrer le traitement.

Toute allergie à un aliment doit être signalée par un certificat médical.

Article 6 :

Pendant les accueils périscolaires, du mercredi et des vacances, il est demandé aux enfants de respecter les consignes de sécurité et de discipline données par le personnel d'encadrement qui sont identiques à celles données par les enseignants au cours des récréations pendant l'année scolaire.

Article 7 :

Sur tous les accueils :

Des activités encadrées par les animateurs sont proposées aux enfants en adéquation avec leurs capacités.

Ils sont en ligne sur le site internet de la mairie : mairie@mairie-bessines.fr

Pour l'accueil périscolaire :

Les enfants doivent choisir leur(s) activité(s) sur le planning d'inscription proposé, qui est distribué au moins 15 jours avant la période.

Article 8 :

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de fin de garderie périscolaire (18h30) pour venir chercher leur(s) enfant(s) et prévenir le personnel municipal en cas de retard exceptionnel.

Article 9 : Discipline





Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs de Bessines
Année 2017-2018

Conscient que la vie en collectivité nécessite des efforts de tous, l'équipe d'encadrement intervient pour faire comprendre les règles de vie visant au respect des personnes et des biens sur les différents accueils.

Toute détérioration imputable à un enfant, faite volontairement ou par non-respect des consignes, sera à la charge des parents.

Nous comptons sur les familles pour aider au respect de ce règlement tout au long de l'année.

DCB

